

Auxiliaire de service vétérinaire

RNCP35138 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	212t
Formacode(s)	42022, 35035
Code(s) ROME	A1504, A1501, D1210
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2020
Date d'échéance	16/12/2023

Certificateur(s)

IPAM - INSTITUT PRIVE DU PARA MEDICAL · SIRET : 51376624600013

COMPAGNIE TOULOUSAINNE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION (CTEF) · SIRET : 78894628300025

Partenaires habilités

23 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 22 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
C3 CFA	852943117000 14	Former
CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION DE LA REUNION	892200080000 18	Former
CITY INSTITUT	499984862000 31	Former
C O D FORMATION	437996259000 44	Former
COMPAGNIE TOULOUSAINNE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION (CTEF)	788946283000 25	Former et organiser l'évaluation
COURS BIOMEDAL	432834497000 39	Former
COURS GALIEN	513216705001 39	Former
COURS GALIEN	513216705001 47	Former
COURS GALIEN	513216705002 79	Former
COURS GALIEN	513216705002 95	Former

Liste complète des 23 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35138-auxiliaire-de-service-veterinaire/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'auxiliaire de service vétérinaire est un professionnel exerçant en qualité de salarié dans une structure vétérinaire ou animale.

Au regard des compétences développées et atteintes à l'issue de la certification, conformément aux besoins des professionnels tels que décrit dans la convention collective et plus précisément dans l'avenant le titulaire du titre d'Auxiliaire de service vétérinaire exerce une polyvalence de compétences liées à l'animation de l'entreprise et également à l'assistanat aux soins des docteurs vétérinaires. Cette polyvalence se traduit également par l'acquisition de diverses compétences telles que le développement de la relation client et des connaissances en communication digitale.

ACTIVITÉS VISÉES

- La gestion administrative de l'entreprise
- Conseils et la vente de produits
- Hygiène et la sécurité du site
- Le suivi des soins aux animaux
- L'assistance et l'aide technique du praticien dans le cadre d'interventions chirurgicales et d'examens.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Gestion administrative de l'entreprise :

- accueillir physiquement et téléphoniquement, en Français et en Anglais
- organiser et mettre en œuvre le poste de travail
- utiliser les logiciels spécifiques
- gérer les rendez vous et le planning, optimiser les créneaux
- gérer la caisse dans son ensemble
- gérer les stocks dans son ensemble
- gérer l'intégralité administrative d'un dossier client
- gérer les mise à jour sur le site internet, newsletter, messages spécifiques

Conseils et vente de produits

:

- conseiller, renseigner et orienter le client sur l'ensemble des produits non réglementés
- susciter des achats non réglementés
- organiser son espace de vente
- gérer l'activité et la communication sur les réseaux sociaux

Hygiène et sécurité du site

:

- appliquer les règles et les protocoles de sécurité
- respecter et appliquer les protocoles de désinfection, de nettoyage et de stérilisation
- maîtriser le fonctionnement des équipements
- assurer la sécurité et le traitement des produits
- appliquer les règles de radioprotection
- gérer les déchets et les risques de contamination
- mettre en œuvre une démarche eco-responsable

Suivi des soins aux animaux :

- respecter les limites réglementaires dans l'exercice de ses fonctions
- surveiller et accompagner les animaux en garde
- veiller au bien être animal notamment par son environnement
- administrer les soins prescrits par le vétérinaire

L'assistance et l'aide technique du praticien

- préparer le matériel, instruments nécessaires au praticien

dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

- assister le praticien dans son acte selon ses directives
- préparer l'animal dans une démarche pré-opératoire
- assurer la contention selon les directives du vétérinaire
- aider à la réalisation des soins courants

- accompagner l'animal en soins post opératoires

Blocs de compétences

RNCP35138BC01 — Gestion d'une structure vétérinaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer le secrétariat d'accueil et la prise de rendez-vous

afin de gérer l'activité du / des vétérinaires et les en tenir informé(s). Gérer les fichiers clients et animaux.

Savoir évaluer les contextes d'urgences le cas échéant afin d'intervenir soi-même ou de solliciter l'intervention du vétérinaire.

Mettre en œuvre son poste de travail, afin d'organiser son poste de travail, l'espace d'accueil et de vente, d'agencer et mettre en valeur les présentoirs.

Utiliser les outils et équipements (outils informatiques, bureautiques et progiciels professionnels) présents à l'accueil de la structure, afin de disposer des informations nécessaires au suivi de la clientèle et de leurs animaux.

Gérer la caisse, afin de réaliser les encaissements / décaissements et d'assurer le contrôle de caisse au début et à la fin de la journée.

Maîtriser les outils de facturation afin d'éditer les demandes de factures (progiciel professionnel et d'encaissement).

Préparer les remises en banque afin de faciliter le suivi financier avec la banque.

Gérer les stocks de fournitures administratives, de produits à vendre et des médicaments afin de préparer les commandes, disposer d'un stock constant, d'éviter toute rupture de stock et permettre le bon fonctionnement de la structure.

Réceptionner et ranger les produits livrés afin d'organiser et de suivre les stocks.

Vérifier les différents documents relatifs à une commande / livraison et à sa facturation afin d'éviter toute erreur de commande / livraison / facturation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu des compétences visées.

Fiches de synthèse et mise en situation spécifique des compétences visées, présentées et validées par un jury professionnel.

RNCP35138BC02 — Conseils, ventes au sein d'une structure vétérinaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Renseigner, conseiller et orienter les clients, afin de répondre à leurs attentes, leurs besoins qu'ils soient propriétaires ou éleveurs.

Savoir susciter les achats.

Organiser l'espace de vente afin de mettre en valeur les produits à la vente (produits non soumis à une réglementation spécifique et particulière).

Délivrer les prescriptions médicales selon l'ordonnance établie par le praticien

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu des compétences visées.

Fiches de synthèse et mise en situation spécifique des compétences visées, présentées et validées par un jury professionnel.

RNCP35138BC03 — Hygiène & sécurité d'une structure vétérinaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer et appliquer les protocoles d'hygiène des locaux, mobiliers et des équipements, avant, pendant et après chaque situation qui rythme la vie du cabinet. Appliquer les mesures d'hygiène et de désinfection des mains.

Maîtriser l'usage des produits et les éventuelles précautions à prendre lors de l'utilisation de chacun d'entre eux.

Respecter et appliquer les protocoles de désinfection, de nettoyage et de stérilisation des équipements et du matériel.

Prévenir le risque de la contamination liée à l'activité et à la circulation de celle-ci dans les locaux.

Connaître le fonctionnement et l'entretien des équipements.

Utiliser les produits et les équipements dans les règles et le respect des protocoles liés à la radiographie.

Agir pour la prévention des risques chimiques et biologiques afin d'éviter tout incident / accident.

Gérer les déchets afin d'éliminer les déchets issus de l'activité, les produits dangereux et les cadavres d'animaux.

Gérer le risque contagion, afin de détecter les animaux contagieux et de mettre en œuvre les protocoles pour réduire

les risques de diffusion.

Mise en œuvre et participation à une démarche éco-responsable au sein d'une structure vétérinaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu des compétences visées.

Fiches de synthèse et mise en situation spécifique des compétences visées, présentées et validées par un jury professionnel.

RNCP35138BC04 — Soins aux animaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Surveiller l'état des animaux en hospitalisation, pendant les chirurgies, et au réveil suite aux anesthésies.

Veiller au bien-être des animaux et son environnement.

Réaliser les soins prescrits par le vétérinaire aux animaux en hospitalisation. Administrer les médicaments préconisés par le vétérinaire.

Entretenir les ongles et l'animal en général. Préconiser, et recommander auprès des clients les processus des vaccinations.

Connaître et recommander auprès des clients l'utilisation des antiparasitaires. Nettoyer les yeux ou les oreilles. Savoir faire un pansement ou un bandage.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu des compétences visées.

Fiches de synthèse et mise en situation spécifique des compétences visées, présentées et validées par un jury professionnel.

RNCP35138BC05 — Assistance et aide technique en consultation et / ou chirurgie vétérinaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer le matériel médical et les examens afin que le vétérinaire ait à sa disposition tout ce dont il a besoin lors des soins.

Réaliser certains des examens sous contrôle du praticien ou en autonomie selon le respect de la législation en vigueur afin de seconder le vétérinaire lors des soins.

Assurer la contention des animaux afin d'éviter tout incident ou blessure de l'animal lors du soin.

Préparer l'animal en fonction des soins, des examens ou de la chirurgie afin que le vétérinaire puisse.

Présenter et manipuler les instruments en fonction des besoins du praticien afin que le vétérinaire puisse pratiquer son intervention chirurgicale / son soin dans de bonnes conditions.

Participer à la surveillance de l'anesthésie et du réveil de l'animal afin de surveiller et prévenir tout incident d'anesthésie / réveil et prévenir le vétérinaire.

Gérer une perfusion, une sonde

urinaire, naso-gastrique, un drain, etc, afin de permettre au vétérinaire de se focaliser sur son acte chirurgical / examen.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu des compétences visées.

Fiches de synthèse et mise en situation spécifique des compétences visées, présentées et validées par un jury professionnel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cabinet vétérinaire

Clinique vétérinaire

Centre hospitalier vétérinaire

Animalerie,

Parc zoologique ,

Refuges Association de protection des animaux,

Haras et élevages

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant de Structure Vétérinaire

Auxiliaire vétérinaire
Aide soignant vétérinaire
Aide vétérinaire
Auxiliaire spécialisé vétérinaire

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité quotidienne de l'Auxiliaire de service vétérinaire est sous le contrôle permanent d'un docteur vétérinaire et notamment en ce qui concerne la vente de médicaments, actes de soins et bien sûr l'assistanat chirurgical.
De plus, les personnels soignants non vétérinaires doivent respecter l'interdiction d'effectuer tout acte médical et chirurgical sur les animaux,
précisée dans :

- L'article L 243-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime issu du Chapitre III : Dispositions relatives à l'exercice illégal de la médecine et de la chirurgie des animaux.
- L'article. R. 242-50.-Applications particulières du décret n° 2015-289 du 13 mars 2015 modifiant le code de déontologie vétérinaire et différentes dispositions liées à l'exercice professionnel vétérinaire.

Les exigences du métier demandent des compétences réglementaires induites telles que la procédure d'hygiène, de traitement des déchets dangereux et un protocole strict sur la radio activité. Le tout nécessitant des compétences spécifiques développées dans la certification professionnelle d'Assistant de Structure Vétérinaire.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 797 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels · tension 2/5 (Faible) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible) V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée) V2X92 — Vétérinaires · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	97 530
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	26 %
Familles professionnelles (FAP)	R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins V0X60 — Aides-soignants V2X92 — Vétérinaires

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE
1 représentant du certificateur
1 vétérinaire
1 assistant vétérinaire

Base légale

Date de décision	16/12/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/12/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	125	0	81 %	73 %
2018	72	0	64 %	81 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40580

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://supveto.com>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35138/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	151
Parcours menés à terme	147
Taux d'achèvement	97 %
Période	04/2022 – 05/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	185
Montant total engagé	812 965 €
Coût moyen par dossier	4 394 €
Durée moyenne	1612 h
Période	02/2021 – 10/2023
France compétences	37 %
France Travail	27 %

Régions	19 %
Reste à charge titulaire	15 %
Entreprise	1 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.